

MESURES D'URGENCE INONDATIONS | AIDE-MÉMOIRE



NUMÉROS D'URGENCE UTILES

Urgence inondations (activé en mode ALERTE) : **514 457-6666**

Police et Incendie : **9-1-1**

Info-Santé : **8-1-1**

Hydro-Québec : **1 800 790-2424** (Info-Panne) ou composez le **9-1-1**

Énergir : **1 800 361-8003** (odeurs et fuites de gaz) ou composez le **9-1-1**

TROUSSE D'URGENCE 72 H

Assurez-vous que votre trousse d'urgence 72 h soit complète et à portée de main!
(Plus d'information au sadb.qc.ca)

DIFFUSION DE L'INFORMATION À LA POPULATION

- Site web : sadb.qc.ca
- Facebook et Twitter (@VilledeSADB)
- Infolettres (inscription requise au sadb.qc.ca)
- CodeRED (inscription requise au sadb.qc.ca)

NIVEAUX D'ACTIVATION DU PLAN D'URGENCE

NORMAL
(VEILLE)

ALERTE

INTERVENTION
1

INTERVENTION
2

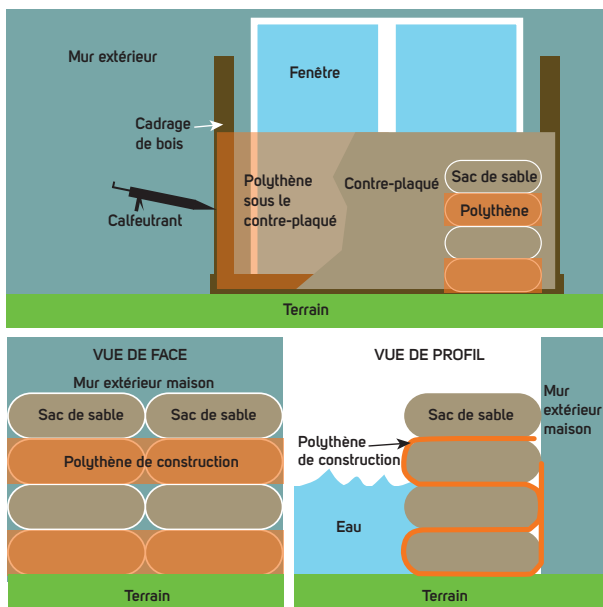
RÉTABLISSEMENT



LES RÉSIDENTS N'AYANT PAS ACCÈS À INTERNET à la maison peuvent recevoir les messages d'urgence sur un téléphone conventionnel ou cellulaire via notre plateforme **CodeRed**. L'inscription est requise. Vous pouvez communiquer avec le Service des Communications au **514 457-6883** pour une inscription par téléphone.

Protégez votre résidence... et non votre terrain

1. Installez un clapet anti-refoulement à vos drains de plancher ou de garage pour prévenir les refoulements d'égouts sanitaires.
2. Calfeutrez et barricadez vos fenêtres de sous-sol.
3. Montez une digue de sable accotée directement sur le mur extérieur pour plus de solidité.
4. Vérifiez le bon fonctionnement de votre pompe submersible.
5. Louez des pompes supplémentaires au besoin.
6. Déménagez vos meubles à l'étage si possible.



Si l'eau commence à recouvrir le plancher, **NE PRENEZ AUCUN RISQUE, COMPOSEZ LE 9-1-1** et Hydro-Québec ou le Service Incendie Montréal prendra les mesures nécessaires.

Si vous devez évacuer

Informez les autorités municipales en appelant au **514 457-6666**.

Pourquoi?

- Pour vous rejoindre en cas d'urgence ou de dommages supplémentaires à votre domicile
- Pour connaître les secteurs évacués et pour assurer une surveillance accrue
- Pour vous informer de la procédure de réintégration de votre domicile le temps venu

Lors de votre appel nous vous poserons les questions suivantes :

- Coordonnées (nom, adresse et # de téléphone où l'on peut vous rejoindre) ?
- Combien de personnes sont évacuées et combien restent au domicile ?
- Médicaments spéciaux, mobilité réduite, animaux de compagnie ?

En raison de la pandémie de COVID-19, et conformément aux directives du Ministère de la Sécurité Publique du Québec, la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ne pourra pas ouvrir de centre d'hébergement ou offrir de l'aide à la relocalisation.

Période de rétablissement

En cas d'évacuation

- Avisez le 514 457-6666 et attendez la visite et l'autorisation du Service Incendie Montréal (SIM) pour réintégrer votre domicile. Suivez à la lettre toutes leurs recommandations.

Nettoyage

- Électricité : Consultez un électricien avant de rebrancher l'électricité et consultez un spécialiste avant de remettre en marche les appareils de chauffage.
- Corvée bénévole de nettoyage : **Due à la COVID-19, la Ville n'est pas en mesure de trouver des bénévoles et les employés municipaux seront uniquement assignés aux infrastructures municipales.**
- Le moment venu, la Ville mettra à la disposition des citoyens des conteneurs et des collectes d'ordures supplémentaires.
Note: En raison de la pandémie, la Ville ne pourra fournir des trousse de nettoyage (masques et gants de caoutchouc).